

GRAFFICI

L'INCONTURNABLE EN GASPÉSIE

37 000 EXEMPLAIRES

PP 41234045

VOL. 19 N° 2



AVRIL 2018



AIDES-PÊCHEURS
D'importantes disparités de revenus

ÉDITORIAL
Ristigouche-Sud-Est : victoire à compléter

THÉÂTRE À PASPÉBIAC
Quatre anciens racontent



UN HANDICAP, ET ALORS?

Photo: Ariane Aubert Bonn

50%
DE RABAIS
sur votre deuxième paire de verres



PROTÉGEZ
VOS YEUX
ET ÉCONOMISEZ

Pour un temps limité, sur verres sélectionnés.
Réduits appliqués sur la paire de verres à moindre prix. Certaines conditions s'appliquent.

OPTO
RÉSEAU

CLINIQUE EN VUE
8-A, rue de la Cathédrale, Gaspé
418.368.2122

Dr Louis Thibault, o.p. et Dre Lucie Tremblay, o.p., optométristes

La **Municipalité de Maria** est en campagne de recrutement pour de **nouveaux** **résidents ...**



**UNE ÉCONOMIE SOLIDE OFFRANT
DES EMPLOIS DE CHOIX**

**UNE MUNICIPALITÉ EN PLEINE
CROISSANCE (AUGMENTATION
DE LA POPULATION, DE LA
CLIENTÈLE SCOLAIRE)**

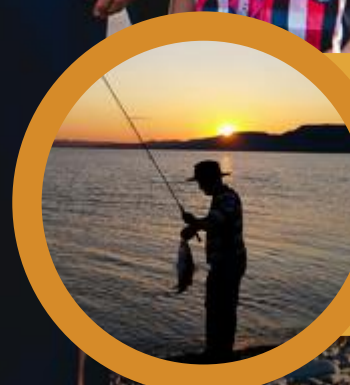
**PRÉSENCE ACTIVE DE
JEUNES ENTREPRENEURS**

**UNE GAMME VARIÉE DE
TERRAINS POUR LA
CONSTRUCTION DOMICILIAIRE**

Pour beaucoup, le printemps c'est le temps de magasiner pour le choix d'un lieu de résidence. Que vous soyez une jeune famille ou un nouvel arrivant, vous êtes charmés par la beauté de notre coin de pays et bien, prenez le temps de regarder ce que Maria vous offre ...

*On a bien hâte de
vous voir !*

Crédits photos : Lumiphototo | Jacques Boucher



**VISIONNEZ
NOS VIDÉOS
PROMOTIONNELLES**
www.mariaquebec.com/videos-de-maria

545, Perron, Maria (Québec) G0C 1Y0
418 759-3883
www.mariaquebec.com
f **Municipalité de Maria**





Aides-pêcheurs : vers un syndicat ?

CARLETON-SUR-MER | Le pêcheur Gilles Albert, de Newport, croit que la syndicalisation des aides-pêcheurs constitue le seul moyen de venir à bout de ce qu'il qualifie d'abus à l'endroit de cette catégorie de travailleurs, spécifiquement les hommes de pont des crabiers.

M. Albert, qui est embauché par les Micmacs, explique sa sortie des derniers mois à ce sujet par la sollicitation de plusieurs aides-pêcheurs au fil des ans, des gens qui estiment être sous-payés, mais qui craignent d'être congédiés s'ils parlent publiquement, parce qu'ils ne jouissent d'aucune protection, notamment celle pouvant venir d'un syndicat.

«Je viens d'accrocher à ce sujet les gens du syndicat Unifor, de la FTQ. Il y a un gros potentiel, pas seulement sur les bateaux mais aussi dans les usines. Les travailleurs de Terre-Neuve sont accrédités à un syndicat depuis les années 1970 et ça fonctionne très bien. Je suis en contact avec David Decker, du syndicat FFAW [Fish, Food and Allied Workers union] et il est prêt à aider», précise M. Albert.

Il aimerait rencontrer le ministre fédéral des Pêches et des Océans, Dominic LeBlanc, afin de le sensibiliser au sort des aides-pêcheurs.

«On aimerait demander une enquête. Il y a encore des gens, des hommes de pont, qui signent des chèques et qui les redonnent aux capitaines. Ils [ces capitaines] engagent les gars pour le gros chômage, pas plus. Ils ont des permis qui se vendent trois ou quatre millions de dollars. Ils ont fait 2,5 millions\$ de revenus l'an passé et ils feront encore 1,7 million\$ cette année. Pendant ce temps-là, des aides-pêcheurs vont gagner 14 000\$ en salaire pour 1200 ou 1300 heures de travail et c'est avec les prestations de chômage qu'ils vont faire leur plus gros revenu, 18 000\$. Ce n'est pas normal. Le gouvernement, avec une ressource publique, laisse les riches s'enrichir et les pauvres restent pauvres», souligne M. Albert.

«Signer des chèques», pour un aide-pêcheur, consiste à redonner au capitaine une partie de sa paie, gonflée artificiellement pour lui permettre d'avoir le «gros chômage», c'est-à-dire les prestations maximales d'assurance-emploi.

Il rappelle qu'avant la crise du crabe de 1989, chaque homme de pont recevait 6% des revenus bruts de pêche. Il note aussi que dans la pêche à la morue, avant le moratoire de 1993, les capitaines versaient de 40 à 45% de leurs revenus à leurs membres d'équipage.



Photo : William De Merchant

« Le gouvernement, avec une ressource publique, laisse les riches s'enrichir et les pauvres restent pauvres », estime Gilles Albert.

Moins de 5% à l'équipage

«Quatre-vingts pour cent des crabiers n'ont pas versé 5% à leur équipage l'an passé. Si ça a dépassé 5%, c'est parce qu'ils ont entré leurs enfants et leur femme sur la paie. L'image des pêches est belle, avec des nouveaux bateaux en construction [...]. On entend dire que la relève se prépare mais en réalité, les permis des crabiers sont rachetés entre eux, parce qu'il n'y a aucune amélioration de la situation de répartition des revenus. Avec la hausse des revenus des homardiens, on assiste au même principe. Il y a un permis de homard qui s'est transigé à 1,9 million\$. Il y a des aides-pêcheurs

qui gagnent 700\$ par semaine. Pensez-vous qu'ils auront les moyens de racheter un permis un jour?», demande Gilles Albert.

«Ça mène où, la concentration de revenus? Il n'y a pas d'équilibre, pas de partage de la richesse. L'économie de la Gaspésie pourrait être meilleure. Chez les autochtones, un membre d'équipage de crabier reçoit 4,5% des revenus, et le capitaine, 6,5%. Chez les crevettiers, c'est 7% pour le membre et 10% pour le capitaine. Si les crabiers blancs donnaient 4%, fois quatre membres d'équipage, ça ferait un partage de 16%. Il faut vivre et laisser vivre», signale M. Albert, qui admet que la répartition des

revenus chez les crevettiers gaspésiens est plus équitable.

Il croit que la syndicalisation des aides-pêcheurs est possible, malgré la présence d'un grand nombre d'entreprises de capture, et la nécessité d'obtenir une approbation de 50% plus un des travailleurs visés.

«Je suis persuadé que 80% des aides-pêcheurs embarqueraient. On peut donc passer [obtenir une accréditation syndicale] par la force du nombre», affirme Gilles Albert, précisant que son action avec les aides-pêcheurs lui vaut un «*boycott* de plusieurs personnes. C'est lourd».



Un métier aux importantes disparités de revenus

GASPÉ ET CARLETON-SUR-MER | Les aides-pêcheurs sont-ils à plaindre pour leurs revenus? Les sommes gagnées et le mode de paiement varient considérablement selon la flotte, et même d'un capitaine à l'autre. GRAFFICI a tenté de dresser un portrait nuancé.

CRABE : UN AIDE-PÊCHEUR PARLE D'EXPLOITATION



En 2017, les crabiers évoluant dans le sud du golfe Saint-Laurent ont connu une année record, avec des quotas variant entre 450 000 et 500 000 livres par bateau, et un prix avoisinant les 5 \$ la livre. Les revenus bruts par permis ont donc atteint un minimum de 2,25 millions\$, et parfois un peu plus de 2,5 millions\$. C'était au moins le double de 2016.

Pourtant, une proportion indéterminée mais importante d'hommes de pont n'ont pas vu leur salaire augmenter sur les 35 crabiers gaspésiens traditionnels de cette zone, note l'un de ces hommes de pont, que nous appellerons Adrien, un prénom fictif.

«Je suis payé à la semaine. Mon salaire est passé de 1200 \$ à

1300 \$ par semaine [une hausse de 8,5 %]. On a pourtant pêché deux saisons en une. Ça peut paraître une bonne paie, 1300 \$ par semaine, mais quand on regarde le salaire horaire, ce n'est pas fort. J'ai travaillé 1300 heures sur le bateau l'an passé, avec le temps de préparation avant la pêche. J'ai été payé pour 900 heures. Pensez-vous qu'on mérite plus? On travaille presque au salaire minimum, et dans des conditions extrêmes, en avril et mai, en pleine mer, souvent plus de 100 heures par semaine dans le temps de la pêche. Ça donne 1 % de la valeur des prises pour chacun des quatre hommes de pont. À côté de nous, les Micmacs, du monde comme nous autres, paient leurs hommes de pont 65 000 \$ à 70 000 \$ pour la saison, et nous avons 25 000 \$», dit-il.

«Cette année, on entend que le prix pourrait monter à 6 \$ la livre. Oui, le quota a baissé, mais les revenus par bateau vont quand même atteindre 1,3 million à 1,4 million\$. Je ne dis pas que tous les crabiers paient mal leur monde. Il y en a des bons et des mauvais. Le crabe est une bonne source de revenus, mais c'est mal distribué», conclut-il.

Le président de l'Association des crabiers gaspésiens, Daniel Desbois, croit que les aides-pêcheurs sont généralement bien payés et il réfute les allégations de Gilles Albert à l'effet qu'ils sont sous-rémunérés.

«Premièrement, c'est difficile à vérifier que les hommes de pont sont mal payés. Ce sont toutes des entreprises indépendantes [les compagnies des crabiers]. Il y a un manque de main-d'œuvre en Gaspésie. Si les aides-pêcheurs étaient mal payés, si quelqu'un ou plusieurs d'entre eux se sentaient menacés, les hommes de pont pourraient aller ailleurs. Ils ne le font pas», aborde M. Desbois.

Il précise que très peu de crabiers fonctionnent à pourcentage, même s'il y a 30 ans, «c'était la norme. Mais il y a eu un gros creux dans la ressource à la fin des années 1980 et la pêche s'est limitée à deux ou trois semaines. Pourtant, tous les hommes de pont ont été payés pour se qualifier au moins à l'assurance-emploi».

En 1989, il fallait dix semaines de travail pour se qualifier à ce qui s'appelait alors l'assurance-chômage. Quand le quota de crabe des neiges a chuté de 63 % en avril 2010, il fallait 14 semaines pour qualifier les membres d'équipage à l'assurance-emploi.

«Nous avons payé les hommes de pont 14 semaines», rappelle Daniel Desbois. «La plupart des gars sont bien payés.»

Au sujet de l'année record en 2017, il note que «plusieurs gars ont eu des bonis à la fin de la saison mais ça reste une affaire d'entreprise et chaque crabier a sa façon de gérer». (Gilles Gagné)

HOMARD : UN SECTEUR QUI PAIE BIEN, EN GÉNÉRAL, CROIT O'NEIL CLOUTIER



CARLETON-SUR-MER | Le directeur général du Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie, O'Neil Cloutier, se dit surpris des déclarations de Gilles Albert à l'effet que certains homardiers gaspésiens paieraient leurs aides-pêcheurs aussi peu que 700 \$ par semaine, dans un contexte où les revenus ont quadruplé au cours de la dernière décennie.

«Je ne connais aucun homardier qui paie son aide-pêcheur 700 \$ par semaine. Tous ceux que je connais les paient beaucoup plus. Cependant, dans tous les secteurs, il y a toujours des gens sous-payés. Ça appartient à l'individu de ne pas travailler pour rien. Si M. Albert trouve que des gens sont sous-payés ou mal payés, il faut se demander combien sont-ils et si ça vaut la peine de faire intervenir un

syndicat. Si des gens travaillent pour rien, de grâce, cessez de travailler pour rien. Il y a du travail suffisamment en Gaspésie présentement pour éviter de travailler pour rien», affirme M. Cloutier.

Il précise ne pas avoir de mandat du Regroupement pour s'exprimer en détails sur la controverse soulevée par Gilles Albert mais il ajoute que «ça brasse beaucoup d'émotions et je trouve un peu aberrant qu'il aille aussi loin».

Deux capitaines de homardiers interrogés par GRAFFICI ont indiqué payer entre 1200 \$ et 1300 \$ par semaine à leurs aides-pêcheurs, pendant 12 ou 14 semaines. L'un d'eux avait ajouté un "bonus" de 1000 \$ en fin de saison parce que les prises avaient été bonnes. (Gilles Gagné)



La plupart des aides-pêcheurs actifs dans le homard gagnent bien plus que 700 \$ par semaine, estime un représentant des homardiers.



CREVETTE: REVENUS ET RISQUES PARTAGÉS



RIVIÈRE-AU-RENARD | Les capitaines de crevettiers paient un pourcentage de leurs revenus bruts à leurs aides-pêcheurs, une pratique généralisée dans leur flotte. Ces pourcentages varient de 5 % à 8 % selon l'expérience du pêcheur et le nombre de marins à bord. Avec un quota type de 675 000 livres l'an dernier, un aide-pêcheur à 6 % aura gagné environ 40 000 \$.

Mais plusieurs pêchent sur des bateaux auxquels sont rattachés des quotas plus importants, avec des capitaines qui trouvent de la crevette de bonne taille, plus payante. Un homme de pont employé sur un crevettier de Rivière-au-Renard nous a indiqué avoir gagné entre 65 000 \$ et 95 000 \$ par saison ces trois dernières années. Le travail dure environ six mois et les jours de congé sont rares, souligne ce jeune homme. « En mer, on est tout le temps là. On lève le chalut aux cinq heures. »

À la Coopérative des capitaines-propriétaires de la Gaspésie, on évalue entre 60 000 \$ et 65 000 \$ le salaire moyen sur un crevettier.

Le paiement à pourcentage rend toutefois les salaires plus variables. Les pêcheurs de crevette du golfe subiront une diminution moyenne de 35 % des prises autorisées dans le golfe cette année. Même si le prix du crustacé augmente, les aides-pêcheurs pourraient voir leur salaire diminuer.

Plusieurs capitaines de crevettiers critiquent les salaires payés sur les crabiers. Ils considèrent que ces capitaines auraient les moyens de payer bien mieux leurs aides-pêcheurs. « On ne s'en est jamais mêlés, ce n'est pas de nos affaires. Mais ça a entaché un peu notre réputation. On passe tous pour du monde comme ça », lance Réginald Cotton, propriétaire de crevettier. (Geneviève Gélinas)

POISSON DE FOND: SALAIRES VARIABLES



Sur les bateaux côtiers de pêche au poisson de fond, la majorité des capitaines paient leurs aides avec un salaire à la semaine. La moyenne tourne autour de 1200 \$ à 1300 \$ par semaine, pour 14 à 26 semaines de travail, indique Jean-René Boucher, directeur du Regroupement des pêcheurs professionnels du nord de la Gaspésie. Appliqués sur une saison, ces salaires totalisent entre 17 000 \$ et 34 000 \$. « Quand j'entends des gens qui sortent dans les médias, dire qu'ils gagnent 20 000 \$ par an... Oui, mais c'est pour 18 semaines. Il t'en reste 34 pour aller gagner ta vie autrement », dit M. Boucher.

La situation type de ces bateaux : un quota de turbot, un peu de crabe des neiges et du flétan de l'Atlantique. C'est le cas de Rosario

Junior Dunn, un capitaine de Rivière-au-Renard. Il n'est pas gêné de révéler combien il paie ses aides-pêcheurs. L'an dernier, ils ont gagné 50 000 \$, dit-il, soit 13 % des revenus bruts. « Si on veut garder nos équipages, ils ont le droit de vivre comme les autres », dit M. Dunn. Plusieurs autres pêcheurs de poisson de fond paient à pourcentage, entre 8 % et 14 % selon les témoignages recueillis par GRAFFICI.

La pratique de payer à pourcentage est perçue comme « la norme » à Rivière-au-Renard, peu importe le type de pêche. « C'est plus ambitionnant pour les hommes de pont. Plus il y a de poisson dans la cale, mieux c'est pour eux », explique un capitaine. (Geneviève Gélinas)

ET EN
MOYENNE
?

665

matelots de pont en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Revenu moyen :

23 085 \$

Revenu médian :

13 506 \$

(revenu tel que la moitié des matelots gagne moins et la moitié gagne plus)

De ces 665 matelots,

490

matelots ont travaillé moins de 16 semaines en 2015

Source : Recensement 2016, basé sur les revenus de 2015, données fournies par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec

SIAF

Service
d'immatriculation
des armes à feu
du Québec

LOI SUR L'IMMATRICULATION
DES ARMES À FEU

FAITES IMMATRICULER VOS ARMES
À FEU SANS RESTRICTION

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'immatriculation des armes à feu, le 29 janvier 2018, tous les propriétaires d'armes à feu sans restriction doivent faire immatriculer leurs armes auprès du Service d'immatriculation des armes à feu (SIAF) du Québec*.

Ainsi, depuis le 29 janvier 2018, les propriétaires d'armes à feu sans restriction disposent d'un an pour en demander l'immatriculation. Pour une arme acquise après cette date, la demande d'immatriculation doit se faire dès la prise de possession.

SIMPLE. RAPIDE. SANS FRAIS.

Pour faire immatriculer vos armes à feu ou pour obtenir plus d'information, visitez le siaf.gouv.qc.ca.

* Toutes les armes à feu sans restriction doivent être immatriculées auprès du SIAF, et ce, même si elles étaient déjà enregistrées dans l'ancien registre canadien des armes à feu. Aucun burinage requis.

PHOTO: DESMOND SIMON

ENSEMBLE
on fait avancer le Québec

Québec



Une victoire sans équivoque, mais à achever

CARLETON-SUR-MER | La victoire de Ristigouche-Sud-Est contre Gastem en Cour supérieure constituera sans l'ombre d'un doute un tournant historique dans la capacité des municipalités de protéger leurs champs de compétence et de se défendre contre les mauvaises orientations des gouvernements dits « supérieurs ».

L'utilisation des mots « défendre » et « mauvaises orientations » est réfléchi ici. Comment désigner autrement l'extraordinaire faiblesse des règlements, des lois et des projets de règlement adoptés ou proposés par les gouvernements de Jean Charest, de Pauline Marois et de Philippe Couillard depuis le début de la décennie 2010?

Comment ne pas écarquiller les yeux de dépit devant le laxisme démontré par ces gouvernements dans la délivrance de permis d'exploration?

Comment ne pas s'incliner, pour vomir, devant la décision du ministre Pierre Moreau, alors qu'il était aux Affaires municipales en septembre 2014, de ne pas appuyer financièrement un village de 160 personnes aux prises avec la firme Gastem, alors que l'État avait déjà appuyé une ville visée par une action en justice initiée par une compagnie de pâtes et papiers?

Gastem est un petit joueur certes, mais il était appuyé par une gigantesque industrie et même, il est permis de le penser, par le gouvernement Couillard, qui se comporte en état pétrolier depuis avril 2014, quoiqu'il se targue d'être vert.

La poursuite de Gastem était abusive, une évidence dès la signification de l'avis d'action en justice de 2013, alors porteuse d'une intention de réclamer 2 millions \$ en dommages et intérêts à un village qui voulait protéger son eau potable. La somme a été révisée à 1,5 million \$ en 2014, et de nouveau à 1 million \$ lors du procès de septembre 2017.

Sur la question des hydrocarbures, le gouvernement Couillard, en déposant des projets de règlement ou des projets de loi qu'on croirait dictés par l'industrie pétrolière, se comporte comme s'il croyait que les citoyens allaient finir par s'endormir ou abandonner la partie.

Quoi qu'il en soit, dans 5, 10 ou 20 ans, des gens se souviendront qu'un village gaspésien, mené par François Boulay, un maire courageux, inspiré et inspirant, a joué un rôle déterminant dans l'évolution des mentalités. On parlera de Ristigouche-Sud-Est pour la protection de l'eau comme on parle de Petite-Vallée pour la chanson.

En gagnant sa cause contre Gastem, la municipalité a prouvé une fois de plus à la face du Québec que la Gaspésie, loin de traîner

en fin de classement en matière de vision moderne, se situe dans le peloton de tête. Elle l'avait déjà prouvé en énergie éolienne, en transport en commun et en ceinturant son territoire d'un réseau internet à haute vitesse avant bien d'autres régions.

La bataille pour la protection de l'eau potable et la prévalence du bon sens est toutefois loin d'être gagnée.

Dans son verdict, la juge Nicole Tremblay rejette l'indemnisation demandée par Gastem, condamne la firme à rembourser 164 000 \$ à Ristigouche-Sud-Est, soit la moitié de ses frais légaux, et précise qu'une municipalité a non seulement le droit mais le devoir de protéger ses champs de juridiction, comme l'eau potable.

Ce n'est toutefois pas encore un jugement qu'on peut classer comme de la jurisprudence, c'est-à-dire établissant des balises complètes, parce qu'à l'origine de la cause, en 2013, le gouvernement du Québec n'avait pas encore adopté de règlement de protection de l'eau potable. Un tel règlement a été entériné en 2015. La juge Tremblay ne pouvait donc statuer

« Dans 5, 10 ou 20 ans [...], on parlera de Ristigouche-Sud-Est pour la protection de l'eau comme on parle de Petite-Vallée pour la chanson. »

en fonction d'un règlement qui n'existait pas quand la cause a été instituée. Bref, pour renforcer la jurisprudence, il faudrait un nouveau différend avec une firme exigeant une indemnisation à cause d'un projet supposément avorté par un règlement municipal.

Le règlement québécois de 2015, jugé nettement insuffisant par les experts en protection de l'eau, limite à 500 mètres la distance entre un puits de forage pétrolier et une source d'eau potable. Le règlement de Ristigouche-Sud-Est établit cette distance à deux kilomètres.

On ne sait donc pas comment un tribunal réagirait s'il avait à choisir entre une préséance québécoise ou une préséance municipale,

mais le sillon tracé par la juge Tremblay donne beaucoup de poids aux municipalités.

Le contexte électoral représente à la fois un espoir et une menace pour les défenseurs de l'eau. D'une part, près de 340 municipalités représentant 4 millions de personnes, la moitié des Québécois, demandent au ministère de l'Environnement une dérogation pour faire respecter une distance séparatrice de deux kilomètres sans risquer d'aller en cour. D'autre part, s'il fallait que le Parti libéral soit réélu ou que la Coalition avenir Québec accède au pouvoir, les défenseurs de l'eau auront à faire face à un gouvernement agissant en état pétrolier.

Des gens sursautent à la mention d'état pétrolier pour désigner le comportement du gouvernement québécois en matière de réglementation d'hydrocarbures. Pourtant, l'expression est pleinement justifiée: avec un potentiel que les géologues éclairés jugent faible, le cabinet du gouvernement Couillard maximise le risque de dégâts. La CAQ trouve d'autre part que l'accent sur le pétrole devrait être renforcé. Quant au Parti québécois, il a tellement louvoyé en matière de pétrole au cours des dernières années qu'il est difficile de se fier à son programme.

C'est le gouvernement Couillard qui traîne le plus lourd bilan. On l'a vu avec le règlement sur la protection de l'eau potable, avec l'ignoble loi sur la transition énergétique d'avril 2016, qui se présente en réalité comme une ouverture au pétrole, et en septembre 2017 avec les quatre projets de règlement en matière d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures, une invitation à la fracturation.

Tout semble taillé sur mesure pour bénéficier à des compagnies pétrolières ayant par contre peine à trouver un embryon de gisement prometteur.

C'est comme si on permettait à des promoteurs de se promener en craquant des allumettes dans une maison où on aurait répandu ici et là quelques litres de kérosène.

Si ce gouvernement était vert, il soumettrait des projets de loi et de règlements modernes, au lieu de brouillons qu'on croirait sortis d'un tiroir fermé en 1950. À six mois du scrutin, c'est une situation difficile à rattraper.

L'ÉQUIPE DE GRAFFICI

L'INCONTOURNABLE EN GASPÉSIE

PUBLICITÉ ET MARKETING

Sophie I. Gagnon
pubvv2016@graffici.ca

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Nadia Leblond, administration@graffici.ca

GRAPHISTE

Anie Cayouette, aniecayouette@gmail.com

PHOTOGRAPHE

Ariane Aubert Bonn (Une), William De Merchant

ÉDITORIALISTE

Gilles Gagné

JOURNALISTES

Geneviève Gélinas, Gilles Gagné et Karyne Boudreau

MERCI AUX COLLABORATEURS BÉNÉVOLES

GESTION DE CONTENU ET RÉVISION

Gilles Gagné et Geneviève Gélinas

CHRONIQUEUR

Pascal Alain

ÉQUIPE DE CORRECTION

Mimi Allard, Marie Bernard, Yvon Arsenault, Marlyne Cyr, Michelle Landry, Janine Porlier et Patricia Poulin.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Simon Bujold (président), Marie Bernard, Gilles Gagné, Geneviève Gélinas, Camille Leduc et Francine Poirier (administrateurs).

POUR DEVENIR MEMBRE DE NOTRE COOP

Écrivez à administration@graffici.ca

ou laissez en tout temps
un message sur notre boîte vocale
en composant

418 368-7575

Remerciements



cabmaria.com



Ministère de la Culture,
des Communications
et de la Condition
féminine

Québec

COMMENTEZ L'ÉDITORIAL SUR **GRAFFICI.CA**

L'INCONTOURNABLE EN GASPÉSIE



LA GASPÉSIE DEVANT

PASCAL ALAIN
CHRONIQUEUR

La Gaspésie revisitée du haut des airs

CARLETON-SUR-MER | Si une région au Québec a été abondamment photographiée, c'est bien la Gaspésie. Parmi les photographes qui l'ont immortalisée, Jacques de Lesseps se démarque sans aucun doute. En 1927, cet as aviateur parcourt la Gaspésie du haut des airs. Il en tire des clichés mémorables révélant la péninsule comme jamais auparavant. Depuis, 91 années ont passé et l'historien-photographe Pierre Lahoud vient de faire paraître chez GID un ouvrage essentiel montrant l'évolution du territoire.

Après la Première Guerre mondiale, les temps sont durs pour les pilotes comme Jacques de Lesseps, un Français décoré de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur. Il se recycle donc dans la photographie aérienne pour la Compagnie aérienne française. Plus tard, en 1926, le gouvernement du Québec invite cette entreprise à s'investir dans la reconnaissance aérienne de la Gaspésie. Déposant ses bagages à Montréal, de Lesseps accepte de diriger la nouvelle Compagnie aérienne franco-canadienne.

Jacques de Lesseps, fils de Ferdinand de Lesseps, le constructeur du canal de Suez en Égypte, établit sa base à Gaspé. Il photographie des milliers de kilomètres carrés de territoire par l'entremise de 500 clichés. L'ouvrage publié se compose de 101 clichés pris par Lesseps et de 101 pris aux mêmes endroits, depuis 2005, par Pierre Lahoud. Avec l'aide du pilote de Carleton-sur-Mer et passionné d'histoire, le regretté Gérard R. Thériault, Lahoud met en vedette tout le paysage gaspésien. L'auteur de *Paysages gaspésiens: De Lesseps 1927 – Lahoud 2017* s'est une fois de plus associé à son fidèle complice, le géographe Henri Dorion, ce dernier nous faisant comprendre l'évolution de l'organisation du territoire.

Dans une lettre envoyée à son ami Olivar Asselin, de Lesseps semble épris de la Gaspésie: «Vous ne pouvez vous imaginer le magnifique et émouvant spectacle que l'on peut avoir dans les cieux de Gaspé. On aperçoit, à grande altitude, se déroulant au loin, les côtes gaspésiennes de la baie des Chaleurs aux nombreuses et profondes découpures et celles du nord plus abruptes et plus régulières [...]. Quelle merveilleuse vision offre aussi le contraste des couleurs, entre la vaste péninsule et la mer qui la baigne; d'un côté le velours vert et soyeux des forêts artistiquement drapés, suivant le caprice des monts et des vallées, de l'autre le bleu du ciel uni du golfe éblouissant sous le soleil!»

Un territoire transformé

Les photos de de Lesseps sont renversantes. On y découvre une Gaspésie bien différente de celle d'aujourd'hui. Les photographies de 1927 montrent une région plus rurale avec ses innombrables fermes, un territoire défriché, marqué entre autres par le moteur économique du temps qu'est l'industrie forestière. On y observe la péninsule de Forillon, l'immensité de la côte gaspésienne, le couvert forestier encore vierge dans bien des coins de la péninsule. Quant aux photographies de Lahoud, elles illustrent un territoire tout aussi fabuleux, mais où la friche a gagné du terrain, où le nombre de fermes a fondu, où le visage de l'industrie forestière n'est plus ce qu'il a été. L'érosion le long de nos côtes est également frappante quand on compare des photos prises à 90 ans d'écart.

De Lesseps connaît hélas une fin tragique. Le 18 octobre 1927, il se rend à Val-Brillant afin de participer à une rencontre de travail, mais les conditions de vol sont défavorables. Bravant l'épais brouillard, lui et son mécanicien, Theodor Chichenko, n'arrivent pas à se poser sur le lac Matapédia. L'avion s'abîme dans le fleuve Saint-Laurent, au large de Baie-des-Sables, près de Matane. Il est possible que de Lesseps ait tenté d'amerrir. Le cockpit de l'appareil est retrouvé presque intact entre Baie-des-Sables et Matane, mais sans trace de ses occupants. Le corps de Lesseps est retrouvé un mois plus tard sur une plage de la côte ouest de Terre-Neuve. La Gaspésie lui doit beaucoup pour son apport à la cartographie de la région. Que dire de la contribution de Pierre Lahoud avec ce legs inestimable.

J'admire le paysage Je lis J'économise Je prends le transport collectif

PLUSIEURS TRAJETS DISPONIBLES!



Consultez les horaires au www.regim.info



Téléphonez-nous au 1 877 521-0841 pour réserver



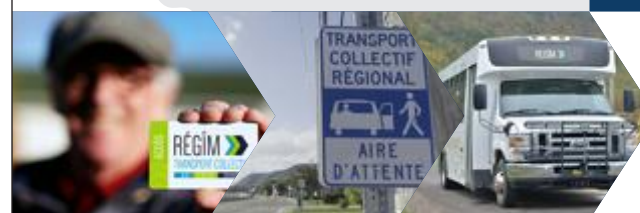
Présentez-vous à votre arrêt 5 minutes à l'avance



Préparez un billet (3 \$), votre monnaie (4\$) ou votre carte d'accès



Faites un signe de la main à l'approche du véhicule



RÉGIM
Tu me transportes!

www.regim.info • 1 877 521-0841



ESCUMINAC

NOS POINTS DE VENTE

- MUSÉE DE LA GASPÉSIE
- LE MARCHÉ DES SAVEURS GASPÉSIENNES GASPÉ
- ÉPICERIE FINE ALEXINA GRANDE-RIVIÈRE
- CAFÉ DU PHARE CAP MADELEINE
- DÉPANNEUR BEAU-SOIR ST-SIMÉON
- MARCHÉ L.V. METRO
- CHOPE-SUR-MER CARLETON-SUR-MER
- MARCHÉ ST-LAURENT NOUVELLE



ÉDITION LIMITÉE
SIROP D'ÉRABLE PUR
PRODUIT 100% TERROIR GASPÉSIEN

DISTRIBUÉ PAR

SERVAB

●●● Distributeur en alimentation

WWW.ESCUMINAC.COM



LES 16 ET 17 MAI PROCHAINS

Le rendez-vous des technologies propres

LE SAVIEZ-VOUS?

- Les carburants fossiles peuvent être remplacés par des combustibles fabriqués à partir de bois, de surplus agricoles, d'algues ou de déchets.
- Le gaz carbonique émis par l'industrie lourde peut être capté et réutilisé.
- Le carbone est à la base de nouvelles chaînes de valeur soutenues par les biotechnologies.
- Les émissions de carbone peuvent être utilisées pour construire une nouvelle économie.
- Les investissements industriels dans ce domaine se chiffrent en dizaines de millions de dollars.

**Ces affirmations vous surprennent?
Vous y voyez des opportunités pour votre organisation?**

Informez-vous : www.deficarbone.com



Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Canada Economic
Development
for Quebec Regions

Économie, Science
et Innovation

Québec





50 ans de prothèses

CAP-D'ESPOIR | Bien des clients du kiosque à légumes d'Alcide Proulx, à Cap-d'Espoir, n'ont aucune idée que leur énergique fermier marche sur des prothèses depuis 50 ans.

Dans sa vie bien remplie, l'homme de 71 ans a trouvé le moyen d'exploiter sa ferme et de travailler à temps plein malgré ses jambes amputées.

Le soir du 12 janvier 1968, Alcide Proulx est en pause de son travail de journaliste pour Coke, à Montréal. Il sort dans la rue pour voir un accident qui vient de se produire. Un chauffard en Cadillac arrive trop vite : il écrase M. Proulx contre une voiture. Quand il se réveille le lendemain, M. Proulx est amputé sous les genoux.

D'autres auraient vu leur vie basculer. Pas Alcide Proulx. Il entame sa rééducation dès le printemps. « Ça a été vite fait. J'étais solide. Il fallait marcher entre deux barres parallèles. J'étais descendu aider mon père sur la ferme l'été d'avant. Quand tu as rentré une dizaine de mille de balles de foin... ».

En novembre, il reprend le même emploi chez Coke : préparer les commandes, ce qui implique de porter des caisses de boisson. « Ils m'ont offert de travailler dans le bureau mais j'ai refusé parce que c'était moins payant », dit M. Proulx.

Un jour, au travail, le pied de sa prothèse se dévisse. « Je suis allé à la *machine shop*. Ils me l'ont revissé ! » La chaleur et l'humidité de Montréal irritent ses moignons, là où les prothèses appuient. Quand des plaies se développent, il doit arrêter de travailler quelques jours.

Retour en région

C'est donc à la fraîcheur gaspésienne qu'on doit le retour en région d'Alcide Proulx en 1975. Il travaille d'abord à la ferme de son père, éleveur de vaches laitières. M. Proulx poursuivra l'élevage jusqu'à aujourd'hui, avec des bovins de boucherie. En parallèle, il trouve un emploi de représentant pour Le Relieur gaspésien. Puis dans les années 1980, il devient conseiller pour le SEMO, le Service spécialisé de main-d'œuvre.

Il y travaillera pendant 22 ans. Son rôle : trouver un emploi à des personnes handicapées, parfois à la suite d'un accident de travail ou d'auto. « Quand on me disait : "j'ai un petit mal de dos, je ne peux plus rien faire", je disais : "Wô ! Il y a plein de choses que tu peux faire". »

Lui-même donne l'exemple. « Je me levais à 3 heures et demie, 4 heures, pour soigner mes vaches. Puis deux jours par semaine, j'allais

travailler au CLSC de Caplan [à 132 km de Cap-d'Espoir] puis au CLSC de Paspébiac. Après, je revenais faire le train [...]. L'été, je prenais mes vacances pour faire les foin. »

Deux paires de jambes

Malgré ce rythme de vie effréné, pas question de sentir la vache. M. Proulx a deux paires de prothèses : « une paire pour la ferme, une paire pour le bureau ». Leur maniement est devenu « une habitude de vie ». « Quand je me couche le soir, j'enlève pas mes pantalons, j'enlève mes jambes. Le matin, je les mets. »

Comment a-t-il fait pour combiner toutes ces occupations ? « Aucune idée. Je ne suis pas la personne à se faire vivre par le gouvernement. Je voulais gagner ma vie. Certains disaient : il est fou, Alcide, il pourrait être chez lui avec un chèque du gouvernement ! »

M. Proulx a deux enfants maintenant adultes. Il a aussi été famille d'accueil pour les sept neveux et nièces de son épouse dans les années 1970.

L'homme a appris à nager une fois amputé. Son professeur était Régent Lacoursière, participant de 15 traversées du Lac Saint-Jean et fondateur d'une école de natation à Anjou. Alcide Proulx apparaît d'ailleurs dans un livre de Lacoursière, où il promeut la natation pour tous, y compris les bébés et les personnes handicapées.

M. Proulx a pris sa retraite du SEMO à l'âge de 60 ans, en 2006. Il a continué à exploiter sa ferme. « Je peux encore trimballer des sacs de moulée et des balles de foin », dit-il. Aujourd'hui, son fils Guylain s'occupe avec lui des 40 bovins (il en a déjà eu 125). Sa conjointe Louise cultive avec lui trois acres de potager. Son kiosque à légumes attire des clients de Rivière-au-Renard jusqu'à Port-Daniel.

M. Proulx est fier d'avoir « remonté » le club l'Anneau d'or, de Cap-d'Espoir, qui était moribond. Il a fait remeubler et rénover le local, et fait passer le nombre de membres de 118 à 325. Le dimanche soir, il va danser « des danses de lignes et des danses de couple. C'est bon pour mon équilibre. »

Quelle aurait été sa vie sans son accident ? « J'ai jamais pensé à ça. Il me semblait que je faisais une vie normale, comme les autres. »



Photo : Geneviève Gélinas

Pendant 22 ans, comme conseiller au SEMO, M. Proulx a trouvé des emplois à des personnes handicapées.



« Nous sommes tous différents »

BONAVENTURE | Lorsqu'il avait cinq ans, des spécialistes de l'éducation ont dit à la mère de Richard Léonard qu'il n'était pas « scolarisable ». Six décennies plus tard, il est consultant, auteur et professeur d'université renommé dans le domaine de l'éducation, particulièrement de l'adaptation scolaire.

Un manque d'oxygène à la naissance a fait de Richard Léonard un être tout à fait spécial. Il a dû composer toute sa vie avec une difficulté d'élocution notable qui rendent ses échanges verbaux fastidieux. Quant à ses limitations physiques, disons simplement qu'elles lui rendent la marche difficile et que ses mouvements sont parfois saccadés.

Malgré sa condition, Richard Léonard a un parcours professionnel et une implication sociale maintes fois reconnus et primés. Toutefois, il refuse de se voir comme un être d'exception.

« Je ne crois pas aux héros ni aux surhommes. Je suis convaincu que chaque être humain possède des forces extraordinaires qui ne demandent pas mieux que d'être exploitées et mises en valeur [...]. Certaines différences comme les miennes semblent plus faciles à détecter et on leur accorde plus d'importance alors que nous sommes tous différents [...]. Nous avons tous un certain nombre de défis à relever et l'acceptation de notre situation est une étape charnière dans le dépassement de soi et la réalisation d'une existence agréable et productive », dit ce résident de Bonaventure, originaire des Cantons-de-l'Est, qui a adopté la Gaspésie en unissant sa vie à Jeannette Castilloux de Paspébiac. Ils ont eu trois enfants aujourd'hui adultes. C'est d'ailleurs ce qui le rend le plus fier.

« Je suis très fier d'avoir bien réussi dans de nombreux domaines où on m'excluait d'emblée : éducation, sports, politique et autres. Cependant, ma famille et mes amis représentent pour moi l'accomplissement ultime », dit M. Léonard.

Aujourd'hui, il forme et guide les spécialistes de l'éducation dont la tâche est notamment d'évaluer et d'orienter des enfants comme lui afin qu'ils accèdent au savoir et développent leur plein potentiel, ce qui était loin d'être évident dans le Québec des années 1950 et 1960...

Une école pour tous

« Notre équipe de spécialistes considère que votre enfant est non scolarisable et que toute tentative de votre part de l'envoyer à l'école serait une grande perte de temps », rapporte M. Léonard en citant les propos des professionnels

qui ont évalué son cas. L'homme raconte sa propre histoire dans le premier chapitre de son livre *Une école pour tous : L'intégration des enfants handicapés ou en difficulté*, édité par les Éditions du CHU Sainte-Justine. « Comme façon d'assommer des parents qui voulaient faire progresser leur enfant, on ne pouvait pas trouver mieux », poursuit-il. Dans ce livre, il explique sa condition, raconte comment ses deux premières années du primaire ont été rocambolesques et à quel point l'acharnement de sa mère a été déterminant dans son cheminement.

On ne reconnaissait aucune capacité d'apprentissage, de lecture et d'écriture au petit Richard au terme de sa première année du primaire, qu'on voulait qu'il reprenne. Mais l'entêtement de sa mère l'a fait passer en 2^e année dans une classe située au 2^e étage de l'école. M. Léonard se souvient que sa mère l'a porté dans ses bras plusieurs mois, chaque jour, matin, midi, soir et pour les récréations.

« Après un certain laps de temps, le directeur a annoncé à ma mère que l'école allait rémunérer un employé, le concierge je crois, pour effectuer les déplacements de son fils dans les escaliers. Je me souviens que, l'année suivante, ma classe de 3^e se trouvait au rez-de-chaussée », poursuit l'auteur qui se rappelle aussi avec fierté avoir été un des premiers de classe en 5^e année.

Puis, le jeune Richard a fait son cours classique au séminaire régional où ses formations secondaire et collégiale se sont déroulées selon lui sans la moindre difficulté d'intégration. « Les quelques problèmes que j'ai rencontrés relevaient plus de mon esprit rebelle et taquin... », précise Richard Léonard. Il dédiera ensuite sa carrière à favoriser l'inclusion des enfants en difficulté d'apprentissage, d'abord comme orthopédagogue, puis comme conseiller pédagogique, également à titre de directeur d'école, de professeur universitaire, d'auteur et de consultant qui a écrit des livres, mais aussi divers documents destinés entre autres à guider les décideurs du ministère de l'Éducation sur la question.

Malgré sa condition physique, M. Léonard n'est pas qu'un intellectuel. Il s'adonne entre autres au vélo, au ski alpin et à la natation. Reconnu pour son caractère fort et sa



Pour Richard Léonard, qui a voué sa carrière à favoriser l'inclusion des gens présentant des difficultés d'apprentissage ou des handicaps, « la terminologie de personne handicapée est désuète et plutôt rétrograde ».

persévérance, il ne croit pas que les difficultés soient l'apanage des personnes vivant avec un ou même plusieurs handicaps, quels qu'ils soient. « Les tempêtes font partie de la nature de l'univers. Cependant, la persévérance

permet presque toujours de naviguer à travers ces moments et nous apprend à devenir le capitaine de notre propre navire », conclut Richard Léonard.

« Avec ou sans jambes, je suis la même »

CAPLAN | Marie-Thérèse Forest n'est pas née avec un handicap. « J'ai eu la chance de pouvoir l'apprivoiser », dit d'entrée de jeu celle qui a porté mille et une causes et dont la renommée dépasse les frontières de notre région. Tête-à-tête avec une battante.

Après avoir été frappée par un taxi à Montréal en 1981, la Montréalaise d'origine a vu ses jambes l'abandonner, petit à petit.

« Je suis passée du bras des autres, vers 1986, à la canne, au tripode, puis à la marchette en 1990. Ça a été progressif mon affaire. Un peu surnois même », raconte-t-elle. Puis un soir, début 2000, après être allée voir un film à New Richmond en marchette avec une amie, elle a réalisé qu'elle n'avait plus d'autre option que le fauteuil roulant.

« Pis je l'ai pris jaune. J'avais le choix et je trouvais que ça faisait moins triste un fauteuil jaune qu'un fauteuil noir », dit M^{me} Forest en riant.

Ce rire a d'ailleurs été, de son propre aveu, parmi ses meilleurs alliés au fil des années. « L'humour, c'est très important. Mais c'est aussi l'amour et la reconnaissance des autres qui m'ont beaucoup portée », confie-t-elle. Mme Forest estime n'avoir jamais réellement tenu compte de cette épée de Damoclès pourtant bien suspendue au-dessus de sa tête dès le début de sa vie adulte.

Tout à fait consciente qu'elle perdrait progressivement l'usage de ses jambes jusqu'à ne plus pouvoir marcher, elle met sa fille au monde en 1984. Elle venait tout juste de s'installer en Gaspésie et contribuait à la fondation de la radio CIEU FM qui verra le jour en 1985.

« Je me souviens, je donnais des cours aux futures bénévoles et j'allaisais [...]. Je suis tombée en amour avec la Gaspésie lors d'une tournée du Québec pour la mise en place de radios communautaires », se rappelle M^{me} Forest. Elle était alors passée rapidement de simple bénévole d'une radio communautaire de Montréal à première secrétaire générale rémunérée de l'Association des radios communautaires du Québec, un organisme qu'elle a d'ailleurs contribué à fonder.

« Puis, mon chum a décidé de retourner à l'école. Je l'ai donc suivi à Rimouski et je me suis inscrite à l'UQAR pour faire une maîtrise en littérature. Je n'étais pas pour ne rien faire en l'attendant », lance-t-elle.

Puisqu'il fallait gagner des sous, elle s'est jointe à l'équipe du Collectif de Rimouski pour les femmes. C'est là que Marie-Thérèse Forest

s'est éprise de la cause qu'elle servira avec brio le reste de sa carrière avec ses jambes, puis sans ses jambes.

Des radios communautaires aux coopératives d'habitation, d'un centre de femmes à un autre, puis d'une Table régionale à des comités provinciaux, M^{me} Forest a la réputation de n'avoir jamais fait les choses à moitié et de susciter l'unanimité partout où elle est passée.

« Je ne me suis jamais sentie jugée. Tout le monde qui m'entourait me donnait de l'énergie. Et je sentais que j'avais vraiment la reconnaissance du milieu, malgré mon anticonformisme et mon côté rebelle », dit-elle.

Une condition qui l'a servie

Loin de croire que sa condition l'ait contrainte, elle pense plutôt que ça l'a souvent servie. « Je n'étais pas menaçante, dit-elle sourire en coin. Je n'ai jamais eu à défoncer des portes. C'est avec la manière douce et l'humour que je réussissais à convaincre et à repousser les barrières. »

Pourtant en fauteuil roulant depuis l'an 2000, Marie-Thérèse Forest affirme aujourd'hui qu'elle n'a vraiment et pleinement pris conscience de son handicap que tout récemment.

« J'ai toujours occulté ma réelle condition, confie-t-elle. C'est sûr que j'ai fait des deuils au fil des ans. Chaque été surtout. Parce que l'été, on vit plus dans son corps, on se baigne... Allez en fauteuil sur la plage pour voir... pas évident! »

Pendant toutes ces années cependant, elle assure avoir, autant que faire se peut, ignoré son handicap, fait comme s'il n'existait pas...

« Jusqu'à ce que je me retrouve seule face à moi-même, il y a quelques années... quand je suis TOMBÉE à la retraite. Plus de mission. Plus de défi. Là! Ça m'a frappée... Pis ça m'a frappée fort! », dit la dame aux mille combats qui admet bien humblement se remettre tout juste d'une dépression.

« À un moment donné, je me suis dit qu'il fallait que je me décide : Écoute Marie-Thérèse, tu mets fin à tout ça, ou tu continues. Pis j'ai décidé de continuer. C'est ça ma mission maintenant », lance l'éternelle battante, toujours tout sourire et l'œil brillant.



Photo : Karyne Boudreau

« J'haïs ben ça me faire dire que je suis vaillante. "T'es dont vaillante", qu'on me dit en regardant mon fauteuil. Je suis pas plus vaillante qu'une autre... je roule, c'est tout! », lance en boutade Marie-Thérèse Forest avec un fou rire contenu.

L'atelier-galerie Sabi Luciole

DÉCOUVREZ L'ART D'ICI ET L'ARTISTE EN VOUS!

HORAIRE PRINTEMPS 2018

Formatrice: **Annick Loisel**

14 avril	Peinture fluide Parent-enfant	9h 30 à 12h	Matériel inclus
14 avril	Peinture fluide Adulte	13h à 16h 30	Matériel inclus
5 mai	Photo numérique 16 ans et +	9h 30 à 16h 30	Document théorique inclus
12 mai	Peinture fluide Parent-enfant	9h 30 à 12h	Matériel inclus
12 mai	Peinture fluide Adulte	13h à 16h 30	Matériel inclus



601 boui. Perron
Maria GOC 1YO

Andrée Plourde
418 759-5974

Claudine Boudreau
418 759-3865



Sabi Luciole | sabi.luciole@gmail.com



**SAVOUREZ
NOS DÉLICIEUX PRODUITS**
Poisson salé et séché – Homard –
Turbot – Hareng – Sébaste – Flétan

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi : 9 h à 17 h 30
Samedi : 9 h à 17 h / Dimanche : 12 h à 17 h

52, rue des Vigneaux, Sainte-Thérèse-de-Gaspé

418 385-3310

GRAFFICI.CA
L'INCONTOURNABLE EN GASPÉSIE

+ CRITIQUE! + FOUILLÉ! + ACCESSIBLE!

**VOUS VOULEZ VOUS JOINDRE À NOUS COMME BLOGUEURS
CITOYENS? ÉCRIVEZ À REDACTION.GASPE@GRAFFICI.CA.**

VOUS EN DONNE PLUS!



Affichez-vous DANS L'INCONTOURNABLE OUTIL DE PROMOTION ÉTÉ/AUTOMNE DE LA GASPÉSIE!



**GUIDE
GASPÉSIE
TOURISTIQUE
et culturel**

2018

**RÉSERVEZ
AVANT LE 20 AVRIL
ET ÉCONOMISEZ !**



RÉSERVEZ VOTRE ESPACE
SOPHIE I. GAGNON
pubvv2016@graffici.ca ou T 418 392-1658

GRAFFICI
VIENSVOIR



La bonne humeur « génétique » de Jean-Michel Côté

GASPÉ | Jean-Michel Côté étudie en travail social, écrit des textes d'humour, s'entraîne trois à quatre fois par semaine, fait de la motoneige, du quatre roues et du bateau. Se retrouver en fauteuil roulant à 26 ans n'a pas obscurci son tempérament. « Je ne suis pas difficile à vivre, je suis de bonne humeur du matin jusqu'au soir. C'est génétique », dit-il.

Avant son accident, M. Côté, un Gaspésien diplômé en plomberie, travaillait dans les raffineries de pétrole en Alberta. Le 8 janvier 2010, il roule à motoneige dans le « chemin du camp 18 », entre Gaspé et Murdochville. Le verglas a plié un arbre et emprisonné sa cime dans la glace. La motoneige de M. Côté la libère en passant. « Le bout de l'arbre m'a empalé », rapporte-t-il. La branche a fait des dégâts, dont la compression de sa moelle épinière. Conséquence : M. Côté ne peut plus marcher.

L'homme, âgé aujourd'hui de 35 ans, a eu « des deuils à faire », dit-il. « Tu perds tes sorties, tes passe-temps, un mode de vie que tu aimes, avec 20 jours de travail et 10 jours de congé. »

« Être dépendant, c'est le plus dur. Tu te bats pour être indépendant vers 18-19 ans, tu y goûtes jusqu'à 26 ans puis après, c'est la pomme de route », le surnom qu'il donne à son accident. « Au début, le regard des autres t'affecte plus. Tu es en cr... parce que les accès [aux commerces et services] ne sont pas adaptés. Tu veux au moins être capable d'entrer et de sortir tout seul, et d'aller aux toilettes ! »

Moins d'un an après l'accident, il enfourche à nouveau sa motoneige. À l'entendre, il n'y a rien là. « Je m'entraîne trois, quatre fois par semaine, j'ai le haut du corps fort. Je n'ai pas de problème en motoneige. En quatre roues, c'est encore plus facile. » Avec des membres de sa famille, il a acheté un bateau de type ponton. « On a adapté la porte. Je saute sur le banc du conducteur et c'est parti ! »

M. Côté chérit son indépendance retrouvée. « J'ai mon appartement, mon camion adapté,



Jean-Michel Côté manie les commandes de sa camionnette adaptée, un des outils qui lui permettent d'être totalement autonome dans sa vie quotidienne.

je fais mon épicerie, mon lavage. Je fais tout, tout seul. »

L'homme affiche un mélange d'assurance et d'autodérision qui mettent ses interlocuteurs à l'aise. L'humour fait aussi partie de son arsenal. Chaque semaine, il signe une capsule humoristique pour Radio-Gaspésie. Il collabore comme auteur aux projets solo de sa sœur Ève Côté, l'une des deux humoristes des Grandes Crues. « Elle m'a incité à écrire. On a les mêmes référents, le même genre d'humour », dit M. Côté.

Quand il est retourné aux études, il y a deux ans, M. Côté a choisi la technique en travail social, inspiré par une travailleuse sociale avec qui il a eu affaire à Québec. « J'ai trouvé qu'elle ne faisait pas une bonne *job*, qu'on était traités comme des numéros. Je me suis dit que je pouvais sûrement faire mieux. »

Au campus du cégep de Gaspé, M. Côté est connu pour sa bonne humeur contagieuse. Le regard des autres, il s'y est plus qu'habitué. Quand il roule dans les corridors du cégep, il échange quelques mots ou au minimum un salut avec beaucoup de personnes qu'il croise. « Les gens, s'ils viennent me parler, ils ne seront jamais mal à l'aise. Je m'accepte à 100 %. Je ne me casse pas le bicycle avec ça. »

M. Côté n'a jamais eu de « pensées noires » après son accident et a été bien entouré par sa famille, souligne-t-il. Notamment par sa mère, une infirmière qui avait pris sa retraite une semaine avant l'accident. Lui-même a développé certaines qualités en perdant de sa mobilité : « tu apprends à remercier les gens, à être patient, indulgent, résilient », dit-il.

Photo : Geneviève Gélinas



Je prends MA PLACE

CONCOURS

1 PRIX DE 1000\$ À GAGNER

Tu t'impliques **bénévolement** dans ta **communauté** et tu as entre **18 et 35 ans?**

COMMISSION
JEUNESSE
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

POSE TA CANDIDATURE **AVANT LE 11 MAI** \ Détails et inscription \ www.portailjeunesse.ca



Théâtre à Paspébiac: 2000 jeunes plus tard...

PASPÉBIAC | Le 26^e Festival du TRAC aura lieu les 10, 11 et 12 mai à l'école polyvalente de Paspébiac, reconnue pour sa concentration théâtre qui a accueilli plus de 2000 jeunes au fil des ans. Le but premier n'est pas de former de futurs comédiens professionnels, mais il arrive que certains aient la piquêre. Rencontre avec trois femmes et un homme passés par Paspébiac et son TRAC.

JOSÉ BABIN : APPRENDRE À CRÉER



Photo : Offerte par José Babin

José Babin a écrit, a mis en scène et interprète *Nordicité*, du Théâtre incliné.

LAVAL | «C'est là que ça a commencé. Wilfrid Joseph était un professeur extraordinaire. Il nous apprenait le théâtre, mais aussi à créer», dit José Babin, qui a étudié à l'école de Paspébiac dans les années 1970.

Comédienne, mime et marionnettiste, Mme Babin signe la direction artistique et la mise en scène de tous les spectacles du Théâtre incliné, qu'elle a fondé en 1991. La compagnie se spécialise en «théâtre visuel», une forme qui incorpore notamment la vidéo, les ombres et les marionnettes.

Au moment de l'entrevue avec GRAFFICI, José Babin s'appropriait à jouer *Nordicité*, le dernier-né d'un cycle de créations sur le cercle polaire. Ces créations auront été jouées au

Québec, en Norvège, en Écosse et en France quand le Théâtre incliné conclura le cycle au Théâtre de la Petite marée, en 2019 à Bonaventure, avec *Lovestar*, basé sur le texte d'un auteur islandais.

José Babin est revenue deux fois au TRAC comme professionnelle pour présenter *L'œil de Rosinna*, puis *Cargo* dans les années 2000. «C'est toujours extraordinaire, pour moi, de revenir jouer en Gaspésie. Je travaille toujours à partir du territoire et la Gaspésie est tatouée sur mon cœur.»

La créatrice est ravie que le théâtre continue de bien se porter à l'école de Paspébiac. «Ça développe de manière extraordinaire la vision du monde des jeunes et souvent, ça les empêche d'aller dans des coins plus sombres.»

TANIA DUGUAY-CASTILLOUX : «HAPPÉE» PAR LE THÉÂTRE

LONGUEUIL | Tania Duguay-Castilloux, de Paspébiac, a attrapé le virus du théâtre à l'âge de neuf ans, comme spectatrice. «Ma grand-mère m'avait amenée voir un spectacle au TRAC. C'était un clown qui évoluait dans un univers fantastique. J'ai été happée.»

Elle est retournée au TRAC chaque année. Une fois à la polyvalente, elle intégrera le programme arts-études offert à Paspébiac. «Il y avait quelque chose de collectif qui m'a donné les bases, qui est resté dans ma façon de travailler. On faisait de la création, on développait une idée ensemble», rapporte Mme Duguay-Castilloux.

«Ensuite, le TRAC était comme une grosse réunion de famille, l'occasion de performer devant d'autres que nos parents, l'occasion de découvrir le travail d'autres troupes [scolaires]

et de troupes professionnelles», poursuit-elle.

Son secondaire complété, en 2001, Mme Duguay-Castilloux a poursuivi en théâtre au cégep puis à l'université. Elle a cofondé une compagnie de théâtre de tournée, Les Productions Tac-O-Tak, et y a travaillé pendant cinq ans.

Aujourd'hui, elle travaille davantage en cinéma, comme directrice de casting, la personne qui choisit les comédiens. Elle joue encore, en plus d'assumer les rôles de productrice ou d'assistante-réalisatrice, tout en planchant comme auteure sur des séries web et un long-métrage.

«Ça part du TRAC, cet aspect de toucher à tout. Ça m'allume de jouer, mais ça me stimule autant de faire mes autres tâches», indique Mme Duguay-Castilloux.



Photo : Offerte par Tania Duguay-Castilloux

Tania Duguay-Castilloux travaille entre autres comme directrice de casting en cinéma.

CATHERINE AUDET : « ON FAISAIT TOUT »

MONTREAL | Catherine Audet, originaire de Maria, s'est fait remarquer pour son rôle dans la pièce *Irène sur Mars*, créée à Carleton à l'été 2016 puis partie en tournée, où elle joue aux côtés de Pauline Martin. La comédienne se souvient de l'un de ses premiers passages sur scène, au TRAC, costumée en... fœtus!

À l'école secondaire de Carleton, Catherine Audet faisait du théâtre avec l'enseignante Myreille Allard. Deux fois, elle a participé au TRAC de Paspébiac. « C'est drôle, on avait joué une pièce où on faisait les fœtus dans le ventre de notre mère. On l'avait écrite, on avait fait la mise en scène et les costumes », se rappelle Mme Audet. « On faisait tout, c'était

vraiment de la création et ça m'a marquée. Je savais que je voulais être comédienne, j'ai eu la piqure, mais aussi pour l'écriture, le désir de créer en gang », ajoute-t-elle.

Depuis sa sortie de l'École nationale de théâtre en 2010, Mme Audet a surtout joué du théâtre de création. « J'aimerais éventuellement mettre plus de temps à l'écriture, écrire pour un jeune public. C'est un rêve que je porte en moi », dit-elle.

Catherine Audet souligne le plaisir de rencontrer d'autres ados passionnés de théâtre au TRAC. « Dans une société où on est parfois portés à les juger, c'est important, dans une communauté, d'avoir des occasions où on les laisse prendre la parole, monter sur scène. »

FRANK HELPIN : UNE GRAINE SEMÉE À PASPÉBIAC

MONTREAL | Frank Helpin, finissant en 2000 de l'école polyvalente de Paspébiac, occupe le poste de directeur principal Innovation au Cirque du Soleil, un emploi en création qui était loin de ses pensées au secondaire.

« J'étais un gars très gêné, j'étais dans ma bulle. Ma mère s'est dit que [le théâtre] m'en ferait sortir. C'est exactement ce qui s'est passé. Ça m'a ouvert l'esprit sur mon potentiel pour la création et ça m'a donné confiance en moi. »

M. Helpin a fait encore bien des détours avant d'assumer son côté créatif. Il a « butiné » de programme en programme dans ses études : informatique, génie mécanique, comptabilité puis marketing. « Sans le savoir, le monde

du théâtre et du divertissement m'a toujours appelé. Mais ce n'était pas une évidence pour moi. Avec le recul, je m'aperçois que [le théâtre à Paspébiac] a été un point déterminant. C'est là que la graine a été semée. »

Âgé de 35 ans, M. Helpin travaille au Cirque depuis huit ans. « J'aide le Cirque à déterminer les tendances du marché et à voir quelles productions on pourrait développer. » Il a mis la main à *Creactive*, une collaboration entre le Cirque et Club Med afin d'offrir des activités acrobatiques et artistiques aux clients. Il a aussi participé au projet *Heart* à Ibiza, dans les Baléares, où se mêlent gastronomie, performance, arts plastiques et musique.

LA PETITE HISTOIRE DU TRAC

PASPÉBIAC | Les racines du théâtre jeunesse à Paspébiac remontent à 1967, alors que l'enseignant Wilfrid Joseph met en scène une pièce avec des adolescents. En 1992, l'école secondaire offre la première cuvée de son programme Arts-études aux élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire, l'atelier de théâtre La Passerelle. Dès la fin de l'année scolaire 1992-1993, le premier TRAC permet à des jeunes de la Gaspésie et du reste du Québec de montrer leurs créations et de partager leur passion du théâtre.

Aujourd'hui, environ les trois quarts des élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire à l'école de Paspébiac participent au programme Arts-études, pour un total de 80 jeunes qui font du théâtre presque tous les jours. « On est fiers de notre concentration. On ne sélectionne pas. Tu peux venir si tu as un problème d'apprentissage ou de comportement. Et il n'y a pas de coût d'inscription. On a eu une élève en chaise roulante, une élève sourde. L'important n'est pas de performer ni d'apprendre le métier, c'est de prendre la parole et de vivre l'expérience de monter sur scène », explique Nancy Gagnon, enseignante en théâtre et présidente du TRAC.

Le TRAC 2018 accueillera environ 150 jeunes, qui présenteront leurs créations à leurs pairs, en plus d'assister à des spectacles professionnels.



Au fil des ans, des milliers de jeunes de la Gaspésie et d'ailleurs ont présenté leur travail à leurs pairs à l'occasion du TRAC.





VOTRE PHARMACIEN, TOUJOURS À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS EN GASPÉSIE.

- 1 **POINTE-À-LA-CROIX**
Brigitte Arseneault et Marc Carrière
pharmaciens propriétaires
52, boul. Interprovincial
418 788-2500
- 2 **CAP-CHAT**
France Deschênes Leclerc
pharmacienne propriétaire
61, Notre-Dame Ouest
418 786-5551
- 3 **SAINTE-ANNE-DES-MONTS**
France Deschênes Leclerc
pharmacienne propriétaire
20, boul. Sainte-Anne Ouest
418 763-5575
- 4 **CAPLAN**
Jacinthe Desjardins et Clément Gagnon
pharmaciens propriétaires
37, boul. Perron Est
418 388-2345
- 5 **NEW RICHMOND**
Jacinthe Desjardins et Clément Gagnon
pharmaciens propriétaires
145, chemin Cyr
418 392-4451
- 6 **CARLETON-SUR-MER**
Steve Rioux et Jean-François Richard
pharmaciens propriétaires
523, boul. Perron
418 364-3393
- 7 **GASPÉ**
Daniel Laurendeau,
pharmacien propriétaire
79, rue Jacques-Cartier
418 368-5501
- 8 **GRANDE-RIVIÈRE**
Michel et Terry Whittom
pharmaciens propriétaires
200, Grande-Allée Est
418 385-2121
- 9 **CHANDLER**
Michel et Terry Whittom
pharmaciens propriétaires
60, boul. René-Lévesque Est
418 689-2120
- 10 **NEWPORT**
Michel et Terry Whittom
pharmaciens propriétaires
334, route 132
418 777-2013
- 11 **L'ANSE-AUX-GASCONS**
Jean-François Bourdages
pharmacien propriétaire
4A, route du Havre
418 396-2025
- 12 **PASPÉBIAC**
Jean-François Bourdages
pharmacien propriétaire
112, boul. Gérard-D. Levesque Ouest
418 752-3807



Vos pharmaciens propriétaires affiliés à



Jean Coutu